

SSI : Cadre du partenariat entre l'UBS et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal (UCAD) pour la période 2023-2024 à 2027-2028

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;
Vu le Cadre National des Formations, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2018 ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif au diplôme national de licence professionnelle, notamment son article 5 ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2022 portant sur l'accréditation de l'établissement ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de l'UFR SSI ;
Vu la convention cadre de partenariat en date du 14 mars 2018 ;*

Plus d'une vingtaine d'établissements d'enseignement sénégalais et français ont travaillé en étroite collaboration, associant les savoir-faire des deux pays pour proposer une offre de formation de très haut niveau apportant aux étudiants des compétences solides et recherchées et répondant aux besoins du secteur économique au Sénégal, et ainsi garantir de très bons débouchés professionnels dans les domaines tels que la modélisation mathématique et statistique en grande dimension, l'optimisation le big data, les sciences de données, l'ingénierie, l'écologie et les effets du réchauffement climatique, l'agriculture, le développement durable, l'analyse chimique et biologique, l'évaluation des politiques publiques, etc

L'UBS, à travers sa faculté des Sciences et des Sciences de l'Ingénieur a proposé depuis novembre 2019 les 2 formations suivantes :

- Licence professionnelle mention « Bio-industries et biotechnologies, parcours Techniques d'analyses chimiques et biologiques » : 70 étudiants ont été diplômés depuis le début du partenariat, au titre de 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.
- Master mention « Mathématiques appliquées, statistiques », parcours « Ingénierie Mathématique » :
 - o 18 étudiants ont été diplômés en Master 2 depuis le début du partenariat (étudiants inscrits en 2019-20 et jurys tenus en 2023)
 - o 9 étudiants sur 16 étudiants inscrits en 2020-21 ont validé leur Master 1 (jurys tenus en fin d'année 2022). Ces étudiants n'ont pas été inscrits sur l'année universitaire 2021-22 et le sont sur 2022-23.

Les jurys pour la promotion se tiennent au mois de février.

Le principe retenu est celui de la double diplomation, il n'entraîne pas de création de formation supplémentaire pour l'UBS.

La licence professionnelle mention Bio-industries et biotechnologies, parcours Techniques d'analyses chimiques et biologiques n'a pas ouvert pour l'année 2022-2023 afin de consolider le volet pédagogique du partenariat.

Les enseignements du master mention « Mathématiques appliquées, statistique », parcours « Ingénierie Mathématiques » sont établis **sur une durée de 12 mois**. Ainsi, pour une année universitaire N-1/N, les enseignements démarrent en **février N** et se terminent **au plus tard le 31/01/N+1**. **Les étudiants de l'UCAD seront diplômés au titre de l'année N+1**. Sur la durée du contrat, l'ouverture de la formation sur le site de l'UCAD est subordonnée **à un seuil minimal annuel de 12 étudiants par année de formation et un**

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 8 juin 2023



plafond de 30 étudiants. Les modalités de contrôle des connaissances de la formation sont présentées en annexe et soumises au vote de la CFVU.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le cadre du partenariat entre l'UBS et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar au Sénégal (UCAD) pour la période 2023-2024 à 2027-2028.

Documents en annexe :

- Convention cadre de coopération internationale entre l'UBS et l'UCAD
- Accord de partenariat relatif à la délivrance du double diplôme de Master « Ingénierie mathématique et numérique »

Décompte des votes :			
		<i>Suffrages exprimés :</i>	22
<i>Membres en exercice :</i>	27	<i>Pour :</i>	22
<i>Membres présents :</i>	17	<i>Contre :</i>	0
<i>Membres représentés :</i>	5	<i>Abstentions :</i>	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

